



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense : personnel

Question écrite n° 6611

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la maîtrise de la masse salariale au sein du ministère. La Cour des comptes a dressé un bilan à mi-parcours de la loi de programmation militaire 2009-2014. Elle épingle notamment « l'augmentation continue de l'encadrement supérieur », qui n'est pas en cohérence avec la diminution des effectifs. Le taux d'encadrement serait trop élevé, ce qui explique que la masse salariale se soit envolée d'un milliard d'euros entre 2008 et 2011, alors que la programmation prévoyait une économie d'un peu plus d'un milliard. Il lui demande ce qu'il compte faire pour maîtriser la masse salariale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6611

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Armées

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [9 octobre 2012](#), page 5451

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)